

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CÔTES DE MEUSE WOËVRE

PRINTEMPS 2018
le mag'
#10

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ASSAINISSEMENT

HYDRAULIQUE

PLAN PAYSAGE

TERRITOIRE

PETITE ENFANCE

PETR CŒUR DE LORRAINE

Vergers au pied d'Hattonchâtel



CÔTES DE MEUSE | WOËVRE
communauté de communes

Notre organisation territoriale est en ordre de marche !



L'année 2018 a commencé avec la mise en pratique de nombreuses conventions de partenariat et appels à projets préparés au cours de l'année 2017, en grande partie financés par l'État avec des fonds affectés au TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) et portés par le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) Cœur de Lorraine.

La Codecom est véritablement engagée dans une action qui lie l'économie au paysage et à l'environnement.

Le volontarisme dont font preuve les élus et l'ensemble des acteurs du territoire est reconnu et nous permet de bénéficier de moyens financiers non négligeables de la part de nos partenaires (État, Région Grand-Est, Département, Europe) dans de nombreux domaines (économie, environnement, santé...). Ces financements sont accessibles suite à des « appels à projets » et non plus dans une « logique de guichet » qui existait auparavant.

Les techniciens des collectivités (Codecom, PETR, communes, syndicats divers...) se sont parfaitement adaptés à cette évolution et notre organisation territoriale est en ordre de marche !



SOMMAIRE

P. 03// DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Focus sur les pesticides

P. 04// ASSAINISSEMENT

- Opération de réhabilitation de l'assainissement individuel

P. 05// HYDRAULIQUE

- Bassin versant de la Creuë

P. 07// PLAN PAYSAGE

- Plantations de haies dans les côtes
- Appel à candidature
- Signature d'une convention de partenariat

P. 10// TERRITOIRE

- Focus sur le SEW et le SIELL
- Zoom sur un métier d'art

P. 13// PETR CŒUR DE LORRAINE

- Valorisation des productions en circuits courts
- Distribution de kits d'ampoules led gratuits

P. 14// PETITE ENFANCE

- Service « mon-enfant.fr »
- Création d'un partenariat avec l'ILCG du Pays de Madine

P. 16// AGENDA DES SORTIES ET MANIFESTATIONS

Focus sur les pesticides...

Le terme « pesticide » regroupe les substances chimiques destinées à repousser, détruire ou combattre les ravageurs et les espèces indésirables de plantes ou d'animaux.



Ils causent des dommages aux denrées alimentaires, aux produits agricoles, au bois et aux produits ligneux, ou aux aliments pour animaux. Sont également inclus dans les pesticides, les régulateurs de croissance des plantes, les défoliants, les dessiccants, les agents réduisant le nombre de fruits ou évitant leur chute précoce, et les substances appliquées avant ou après récolte pour empêcher la détérioration des produits pendant leur stockage ou leur transport.

Environ 350 produits différents (herbicide, insecticide, fongicide, nématicide...) sont connus pour être utilisés dans la communauté Européenne aujourd'hui. Mal utilisés (en terme de quantités) et en raison de leur faible pouvoir de dégradation, les pesticides peuvent s'accumuler dans la chaîne alimentaire et/ou contaminer les milieux naturels, c'est la bio-accumulation.

Les pesticides organiques sont en général classés en trois grands groupes : organochloré, organophosphoré et carbamate et il y a de multiples familles.

PESTICIDE OU PRODUIT PHYTOSANITAIRE ?

Le mot « pesticide » est plus large dans le sens où il englobe des molécules d'usage vétérinaire, des molécules pour la protection des bois ou utilisés dans les peintures. Le mot « produit phytosanitaire » est plutôt utilisé pour la protection des plantes.

La France occupe la deuxième place mondiale pour le volume de produits phytosanitaires consommés.

Il existe aussi les biopesticides, qui sont des éléments organiques, qui remplacent les pesticides de synthèse jugés dangereux pour la planète. Ce sont des organismes vivants ou des dérivés composés de molécules naturelles.

Ils mènent une lutte efficace contre les parasites du jardin comme : les bactéries, les champignons ou les nématodes.

RETOUR SUR

Semaine pour les alternatives aux pesticides 13^e édition

Les pesticides posent un véritable problème de santé publique, aussi bien pour les utilisateurs que pour la population générale.

De plus, le débat sur les pesticides est lancé depuis longtemps, entre les « pour » et les « contre », avec des arguments de chacune des parties qui sont plus ou moins justifiés selon la philosophie de chacun.

FACE À CETTE SITUATION QUELLES SOLUTIONS ?

Mieux évaluer les pesticides, respecter le dosage, diminuer l'usage des pesticides, voire les proscrire. Chacun à son échelle, amateurs en jardinage, professionnels dans les « métiers de la terre » ou entités publiques pour les espaces verts, libres à chacun de trouver la bonne méthode vis-à-vis des pesticides.

Heureusement, des alternatives ont vu le jour, continuent à être améliorées et libres à chacun de les utiliser et de les généraliser.

Pour sa 13^e édition qui a eu lieu du 20 au 30 mars dernier, la Semaine pour les alternatives aux pesticides a mis l'alimentation à l'honneur.



- Plus d'informations et de renseignements : > www.semaine-sans-pesticides.fr
 Mais aussi sur le Grenelle Environnement > www.legrenelle-environnement.gouv.fr/
 Les systèmes de cultures innovant > www.systemesdecultureinnovants.org/
 Zéro pesticides dans nos villages > www.frapna-zeropesticides.fr





Avant travaux



Mise en place microstation



Lestage d'une microstation car présence de source en fond de fouille

Pour plus d'informations et de renseignements, veuillez prendre contact avec la technicienne du SPANC :

☎ Hélène LECLERE au 03 29 90 69 09

@ environnement@cc-cotesdemeuse-woevre.fr

Opération de réhabilitation de l'assainissement individuel

La CODECOM Côtes de Meuse/Woëvre a démarré en janvier 2017, un programme de réhabilitation de l'assainissement individuel en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin Meuse et le Département de la Meuse (cf. article Codecom Mag' n°9 - été 2017).

Pour rappel, cela concerne les particuliers les plus « impactants » en terme environnemental et volontaires, pour bénéficier d'une subvention, afin de remettre leur système d'assainissement aux normes. La CODECOM s'occupe du montage des dossiers, de l'instruction technique et de la vérification de la conformité des travaux.

N'oublions pas que selon la réglementation en vigueur, **les propriétaires ont l'obligation de créer en cas d'absence d'installation ou de réhabiliter leur installation** dans un délai de 4 ans après le premier contrôle en cas de risques de pollution ou de danger pour la santé.

La phase étude est en cours sur la commune de Géville et la phase travaux est actuellement opérationnelle.

Sur Géville : 110 conventions études sont signées pour l'instant sur environ 200 dossiers concernés.

Sur les autres villages concernés (Apremont la Foret, Deuxnouds aux Bois, Buxières sous les Côtes et Richécourt), les travaux individuels se réalisent au fur et à mesure, selon les rendez-vous pris avec les entreprises et les conditions météorologiques. **Pour l'instant 16 chantiers ont été remis aux normes.**

À NOTER :

- **Pour la phase travaux** : pas de devis signé sans accord de subvention. Le SPANC informe les usagers individuellement.
- **Les subventions sont bien maintenues jusqu'à la fin de l'année 2018.**
- **Le délai de 6 mois maximum pour la réalisation des travaux après l'accord de subvention n'est pas dépassé et à cause des conditions météorologiques de janvier 2018, celui-ci est un peu repoussé.**
De ce fait, le calendrier d'intervention des entreprises se trouvent modifier mais aucune inquiétude sur la réalisation même. L'Agence de l'Eau Rhin Meuse a été informée.
- **Le SPANC valide les travaux et doit venir sur place au début et en fin de chantier.**



Bassin versant de la Creuë

La Communauté de communes Côtes de Meuse / Woëvre a la particularité au niveau hydraulique d'être sur 3 bassins versants. À l'ouest, le bassin-versant amont de la Creuë, affluent rive droite du fleuve Meuse et quelques têtes de bassin de la Meuse situés plus au sud ; à l'est, les bassins-versants de l'Yron, du Rupt-de-Mad et de l'Esche, sous-affluent et affluents rive gauche de la Moselle.

Depuis le début de la prise de compétence, la Codecom a la volonté d'engager des travaux d'entretien et de renaturation complémentaire de l'ensemble des cours d'eau de son territoire.

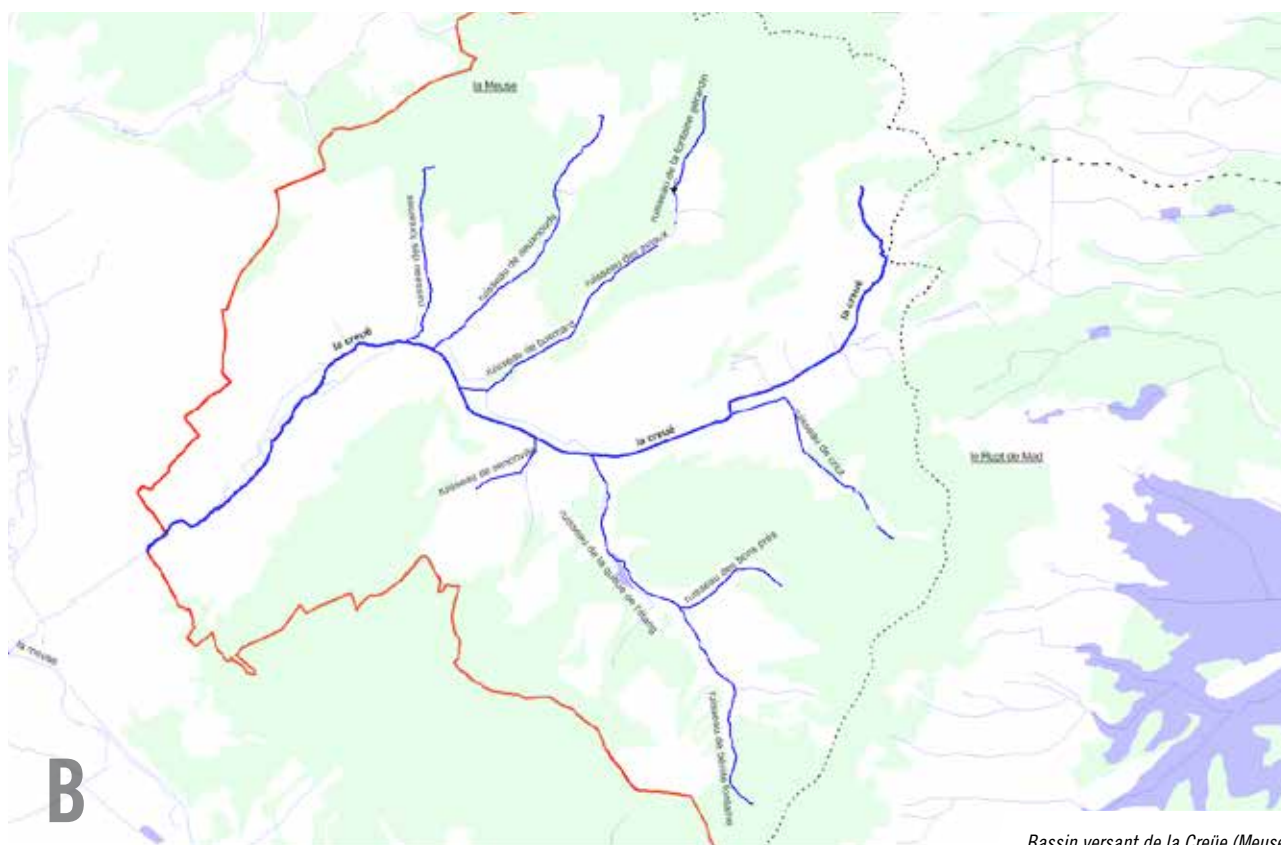
Rappelons que le but de l'opération est de définir l'ensemble des travaux qui permettront d'apporter une amélioration de l'état écologique des cours d'eau tout en tenant compte des usages qui y sont associés et dans le respect du principe de prévention des inondations.

Un des marchés publics en cours porte exclusivement sur les cours d'eau du bassin-versant de la Meuse, situé côté Ouest du territoire intercommunal, sélectionnés par la codecom : ils représentent un linéaire total cumulé d'environ 44 km. Il s'agit principalement :

- des linéaires amont des ruisseaux de Marbotte et de Béquillon, petits affluents de la Meuse, situés au Sud-Ouest du territoire intercommunal (Fig.A) ;
- du bassin-versant amont de la Creuë situé au Nord-Ouest du territoire intercommunal avec la Creuë et ses affluents principaux (Fig. B).



Petits affluents Meuse



Bassin versant de la Creuë (Meuse)

Le bassin versant de la Creuë, de type salmonicole, présente la **particularité de fonctionner en quasi « circuit fermé »** puisque la remontée des géniteurs de la Meuse vers l'amont est rendue difficile voire impossible compte tenu du fait que sa confluence avec la Meuse est court-circuitée par la présence du canal de l'Est.

La Creuë est une masse d'eau au sens de la Directive Cadre sur l'Eau, elle **présente un état chimique bon et un état écologique moyen**. L'hydromorphologie est le paramètre déclassant, la Creuë et ses affluents ayant subi sur certains tronçons des travaux hydrauliques ayant impacté leur état hydromorphologique. La masse d'eau bénéficie d'un report d'objectif d'atteinte du bon état à 2021.

Le programme d'opérations concernant la Creuë et ses affluents issu de l'étude de 2012 et remis à jour porte le coût prévisionnel provisoire du programme pluriannuel d'environ : 700 000 €HT, répartis sur 5 ans, soit 140 000 €HT par tranche annuelle. (financement à 60% par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et 20% par le Conseil départemental de la Meuse).



Ruisseau de Deuxnouds aux Bois

Quelques opérations de renaturation seront à noter.

Entre autres :

- 2 sites de diversification du lit par des banquettes végétalisées dans les traversées de communes (Fig.A) ;
- 2 sites de diversification du lit par adoucissement des berges en zone agricole et 6 ouvrages hydrauliques à aménager (Fig.B).



La Creuë



A

Banquettes végétalisées



B



Adoucissement des berges avant/après



Deux plantations de haies dans les Côtes de Meuse



Buxières-sous-les-Côtes

En 2017, au moyen d'un stage universitaire, la commune de Buxières-sous-les-Côtes a réalisé un inventaire de ses haies. Grâce à celui-ci, elle sait où planter et comment gérer les haies existantes.

C'est pourquoi, **une haie d'environ 300 m vient d'être plantée le long d'un chemin sur la propriété communale.** Elle va relier en partie un tracé manquant permettant la circulation des espèces se déplaçant de la forêt vers les zones humides. Elle est **composée d'essences locales** comme la bourdaine, le noisetier, le cornouiller mâle, la viorne obier... Dans quelques années, elle aura aussi la vertu, de réduire le champ visuel des conducteurs qui empruntent le chemin sans respect de la limitation de vitesse ni des éleveurs dont le bâtiment se trouve précisément sur ce chemin.

Cette plantation contribue aux objectifs du Plan Paysage Côtes de Meuse et du Parc naturel régional de Lorraine. Grâce au partenariat du Parc avec l'enseignement agricole, les élèves du Lycée agricole de Courcelle-Chaussy, CAP agricole, encadrés par leurs professeurs, le Parc naturel régional de Lorraine et notre employé communal ont planté ce linéaire. Une très bonne formule qui **allie très concrètement un objectif pédagogique du cursus d'apprentissage des élèves aux objectifs communaux et inter-communaux** ; la commune étant contente de recevoir des jeunes. Cette plantation est réalisée dans le cadre d'un **programme du Parc aidé à hauteur de 80 %.**

Lors de l'accueil du matin et du repas, la commune en a profité pour faire découvrir aux jeunes et à l'encadrement, les produits locaux qu'ils ont bien appréciés !

Girauvoisin

Dans le cadre du Projet de Préservation de la Biodiversité Communale, décidé par le Conseil Municipal de Girauvoisin, avec la participation financière et technique d'une équipe du Parc Naturel Régional de Lorraine, soutenue dans cette démarche par le Plan de Paysage et le Conservatoire des Espaces naturels de Lorraine, des membres de l'APIE (Association de Protection et d'Initiation à l'Environnement), ont procédé à **la plantation de plus de 500 m de haies sur une parcelle communale en cours de restauration écologique.**

Ce projet communal a en effet une double ambition :

- **préserver des milieux naturels présentant un intérêt floristique et faunistique exceptionnel** d'intérêt communautaire (faune et flore inscrite dans la Directive Habitats 92/43/CEE), tel que le Pâquis de l'Osier, au nord du village de Girauvoisin ;
- **restaurer des milieux en les aménageant de façon « naturelle » afin d'y encourager le retour de diverses espèces animales,** disparues suite aux bouleversements du milieu par des activités agricoles intenses.

Ces deux jours de travail (les 23 et 24 février) ont permis de réaliser un travail conséquent, tout en mettant en place une équipe efficace

et dynamique qui aura plaisir à se retrouver pour poursuivre ce projet de préservation de ce milieu.

La responsabilité écologique et le suivi sur le long terme de ces parcelles communales, seront confiés au Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine par un bail emphytéotique de 99 ans, voté à l'unanimité par le Conseil Municipal de Girauvoisin, soucieux de préserver ces espaces et ces espèces sauvages dans un environnement naturel de plus en plus livré aujourd'hui à l'anthropisation.



Le travail effectué par les communes de Buxières et Girauvoisin **sur les haies sera une source d'inspiration pour le Plan de Paysage** qui travaillera sur la création d'une action de valorisation, de maintien et d'entretien des haies pendant l'année 2018.

Arboriculture, viticulture, horticulture et autres cultures à forte valeur ajoutée

Dans le cadre de leur Plan de Paysage et de la labellisation Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) du PETR Cœur de Lorraine, les Communautés de Communes Côtes de Meuse/Woëvre et Territoire de Fresnes souhaitent développer leur agriculture tout en préservant la richesse naturelle, culturelle et paysagère de leur territoire. Celle-ci est diversifiée à forte valeur ajoutée et destinée en partie à la consommation locale.

Il s'agit donc de **favoriser l'installation d'exploitations, privilégiant la vente en circuits courts ou locaux ayant des productions de type arboriculture, viticulture, horticulture (maraîchage...) ou autre cultures à forte valeur ajoutée.**

Depuis décembre 2017, les deux collectivités partenaires et le PETR Cœur de Lorraine ont conventionné avec la SAFER pour acquérir un dispositif d'information foncière. C'est grâce à ce logiciel qu'elles peuvent être informées de toutes les intentions de vente de parcelle agricole sur le territoire du Plan de Paysage. Ainsi, cet outil permet d'aider les communes du Plan de Paysage à mieux maîtriser leur foncier afin d'anticiper et combattre certaines évolutions (dégradation des paysages, changement de vocation des sols...). Elles peuvent **être rapidement informées pour acquérir des réserves foncières** afin d'inciter les professionnels arboriculteurs, viticulteurs, maraîchers ou autres producteurs de cultures à forte valeur ajoutée répondant aux objectifs du plan de paysage à s'installer sur le territoire et d'**aider les producteurs** déjà présents à acquérir des parcelles et à s'agrandir.



Cartographie du Plan de Paysage et des 21 communes intégrées dans ce dernier.

Arboriculteur, viticulteur, horticulteur... ou candidat à l'installation, ce projet est peut-être fait pour vous !

Pour vous permettre de vous installer ou pour vous aider à acquérir des parcelles sur le territoire du plan de paysage, un appel à candidature est lancé.

Si, en tant que producteur installé ou candidat à l'installation, vous êtes intéressés par ce projet, n'hésitez pas à répondre à cet appel à candidature !

LE DOSSIER DE CANDIDATURE SERA COMPOSÉ :

> D'une note décrivant son exploitation agricole (ou son projet) avec les informations suivantes :

- nom/prénom,
- téléphone,
- adresse e-mail,
- adresse du siège,
- activités agricoles (arboriculture, viticulture, horticulture...),
- surface en Ha (selon les productions),
- nombre de salarié (hors saisonniers),
- double actif ou non,
- type d'agriculture pratiquée : conventionnelle, biologique, biodynamie, agroforesterie, pré-verger...
- transformation (sur place ou non),
- vente directe.

> D'une note explicative portant sur l'exploitation envisagée de(s) parcelle(s) faisant l'objet de la candidature :

- description du projet,
- type de parcelles recherchées,
- vos besoins en surface,
- secteur qui vous intéresse (par commune).

> D'une attestation de la MSA de moins de 3 mois.

LA CANDIDATURE COMPLÈTE EST À RETOURNER PAR VOIE POSTALE :

**Communauté de Communes
Côtes de Meuse / Woëvre
Point-Info Paysage
22, rue Raymond Poincaré
55 210 VIGNEULLES LES HATTONCHÂTEL**

OU PAR MAIL :

planpaysage.cotesdemeuse@gmail.com



La Chambre d'agriculture accompagne le Plan de Paysage des Côtes de Meuse

Dans le cadre du Plan de Paysage des Côtes de Meuse, les communautés de communes Côtes de Meuse/Woëvre et du Territoire de Fresnes décident de développer et de valoriser la filière et les productions agricoles locales. La Chambre d'agriculture vient de signer une convention pour accompagner les producteurs fruitiers dans leur développement.

La préservation de la qualité des paysages des Côtes de Meuse tout en développant une activité économique sur le territoire est l'un des principaux objectifs du Plan de Paysage des Côtes de Meuse. Ce projet marqué par de nombreux acteurs locaux est un outil d'aide à la décision. Il est l'occasion d'intégrer le paysage dans les différentes politiques de gestion de l'espace et de développement local. Après un important travail de diagnostic et de concertation, les collectivités se sont engagées dans la phase d'action, qui a notamment pour objectif de développer et de valoriser la filière et les productions agricoles locales en accord avec les caractéristiques du paysage des Côtes de Meuse



Jean-Luc Pelletier et Sylvain Denoyelle signent la convention de partenariat en faveur du Plan de Paysage des Côtes de Meuse.

APPUI TECHNIQUE DES PRODUCTEURS ET DES COMMUNES PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Dans le cadre de la convention signée avec les deux communautés de communes, la Chambre d'agriculture exerce une mission de conseil collectif auprès des producteurs fruitiers et de conseil individuel pour ceux qui le souhaitent, avec la réalisation d'un diagnostic économique et sanitaire des vergers concernés par une remise en état ou replantation. Du côté des communes, les services de **la Chambre d'agriculture sont chargés de les informer sur les risques des vergers en dépérissement** et sur les mesures à mettre en œuvre pour les préserver. À travers ses missions consulaires, une attention toute particulière sera portée aux projets d'installation dans les Côtes de Meuse.

Une réunion de sensibilisation auprès des futurs cédants sera également organisée en 2018.

Lors de la signature de la convention avec la Chambre d'agriculture, Sylvain DENOYELLE, Président de la Codecom des Côtes de Meuse/Woëvre s'est félicité des **partenariats mis en place, que ce soit avec la Safer, l'IGP Côtes de Meuse ou la Chambre d'agriculture**. « *Ce plan paysage crée du lien entre économie et territoire* » précise-t-il. Jean-Luc PELLETIER, Président de la Chambre d'agriculture de la Meuse et de la Chambre régionale Grand Est a souligné « *qu'il est indispensable aujourd'hui de nouer des partenariats avec les collectivités pour mobiliser les moyens, celui-ci étant un bel exemple, et [...] satisfait que la Chambre d'agriculture puisse y apporter son expertise.* »

“ *Ce plan paysage crée du lien entre économie et territoire.* ”

Vous transmettez ou reprenez une exploitation et vous souhaitez réaliser un diagnostic économique et sanitaire de vos vergers ?
Contactez le Point-Info Paysage :

☎ 03 29 90 33 27

@ planpaysage.cotesdemeuse@gmail.com

🕒 De 9h à 12h et de 14h à 17h

Les mardi à la Codecom Côtes de Meuse / Woëvre

Les jeudi à la Codecom du Territoire de Fresnes

Ou directement la Chambre d'Agriculture :
Sylviane CAPPELAERE

☎ 03 29 76 81 31

@ sylviane.cappelaere@meuse.chambagri.fr



Le Syndicat d'Électrification de la Woëvre



Gérard DUPOY, Président du SEW

Le Syndicat d'Électrification de la Woëvre fut créé en 1922, au début de l'électrification rurale en France pour accompagner la modernisation

dans nos villages, notamment les fermes qui demandaient l'éclairage et la force motrice. Ensuite, sa mission fut d'étendre les réseaux, à la demande, puis de les renforcer.

En 1984, le syndicat a pris la compétence éclairage public pour entretenir et rénover les installations d'éclairage publique des 80 communes adhérentes (109 villages).

En 2009, un diagnostic complet fut réalisé sur l'ensemble des installations d'éclairage

public. Après réflexion, le SEW a engagé une politique de mise aux normes des installations et de recherches d'économie d'énergie par la pose d'horloges astronomiques et de luminaires moins énergivores.

Depuis 2014, la technologie LED étant au point dans ce domaine, **le SEW engage un programme annuel important de renouvellement des lampes** (environ 300 lampes par an). On peut dire que cette opération divise par deux la consommation d'électricité pour les réseaux d'éclairage public, notamment pour les communes qui ne coupent pas l'éclairage la nuit.

Le parc du syndicat comprend, selon un constat effectué **au 1^{er} janvier 2018**, **180 armoires de commande, 4400 lampes** réparties de la façon suivante : **70% de sodium haute pression de dernière génération, 26% de LED et 4% de sources ballons Fluo et tubes Fluo (néons) énergivores.**

Bon à savoir en 2017, le SEW a investi :

418 000 €

de travaux neufs

35 000 €

pour les dépannages et l'entretien.

Le SEW est situé au 52^{bis} rue Raymond Poincaré à Vigneulles-lès-Hattonchâtel.

☎ 03 29 89 56 82
@ sew@orange.fr

Le Syndicat Intercommunal des Eaux Laffon de Ladebat

Le Syndicat Intercommunal des Eaux Laffon de Ladebat est un établissement public intercommunal d'eau potable compétent depuis 1947, date de sa création. Les six premières communes adhérentes, dont Heudicourt-sous-les-Côtes (commune siège du SIELL) sont desservies à partir de 1950.

Lionel Jacquemin préside en collaboration avec messieurs Georges Delandre et Laurent Joyeux, les Vice-Présidents, le SIELL depuis le 13 mai 2014. Les pôles administratif et technique dirigés par Sébastien Hergott, comptent 8 employés.

Le SIELL fonctionne en régie directe et assure pour le compte de **50 communes Meusiennes et 2 communes Meurthe et mosellanes** (70 villages) : la production par captage

ou pompage, la protection des points de prélèvement, le traitement, le transport, le stockage et la distribution de l'eau potable.

Le territoire de compétence du SIELL s'étend aujourd'hui sur 8 communautés de communes, dont la Codecom Côtes de Meuse/Woëvre, ce qui lui permet d'assurer l'alimentation et la distribution d'eau potable à plus de **10 000 habitants**, soit environ **5 800 abonnés.**



Siège du SIELL à Heudicourt-sous-les-Côtes

Au 1^{er} janvier 2018 quatre nouvelles communes ont adhéré au SIELL (Villers-sur-Meuse, Tilly-sur-Meuse, les Monthairons, et Ancemont) ce qui représente plus de 700 nouveaux abonnés.

Le SIELL confie et collabore également avec deux prestataires pour l'entretien des réseaux et des installations électromécaniques, et avec un bureau d'études pour diverses missions de prestations intellectuelles.

Bon à savoir en 2016, le rendement global de la SIELL était de

85,44 %

contre une moyenne nationale de l'ordre 70%

Et les analyses bactériologiques ont un taux de conformité de

97 %



Station de pompage de Troyons

Le SIELL dispose de **5 points de production répartis sur 2 unités de distribution**, à savoir la branche sud et la branche nord.

La branche sud du syndicat est alimentée par le site historique du captage de Deuxnouds-aux-bois et le captage de Dompierre-aux-bois qui a été réalisé dans les années 1980 suite à la construction de la fromagerie Richemont à Vigneulles-lès-Hattonchâtel.

La branche nord est alimentée par une unité de production qui regroupe 4 sites de production et de stockage d'eau potable. C'est en 2006 que le syndicat réalise des travaux de sécurisation autour de 2 nouveaux forages situés à Troyon et construit 2 réservoirs situés à Woimbey/Bouquemont et à Montvillers.

De plus, le SIELL dispose de **3 interconnexions** qui permettent ainsi de se sécuriser entre ces différents services d'eau.

LE SIELL EN QUELQUES CHIFFRES

Son rendement global est de 85,44% (2016) contre une moyenne nationale de l'ordre 70%, ce qui démontre une bonne gestion de son patrimoine. Au-delà de cet aspect quantitatif, la qualité de l'eau, évaluée d'après les deux grandes familles de paramètres,

permet d'affirmer que l'eau distribuée par le SIELL est de très bonne qualité. En effet **les analyses physico-chimiques ont un taux de conformité de 100% et les analyses bactériologiques ont un taux de conformité de 97%** (2016).

Le SIELL travaille et prépare son avenir et celui des usagers en réalisant diverses études et des travaux, à savoir :

- **Une étude diagnostic, qui s'achèvera fin 2018**, a permis depuis son lancement d'identifier des travaux sur les infrastructures et réseaux intercommunaux et de distribution d'eau potable, et de réaliser une cartographie informatique des réseaux exploitée par logiciel SIG (Système d'information géographique). Grâce à cette étude, il est déjà engagé 800 000 € de travaux sur les infrastructures de production et de stockage et une étude avant-projet d'un montant de 167 000 €HT pour une sécurisation entre les unités Nord et sud. Ce projet se définit par 22 km de réseaux et un surpresseur pour un coût financier estimé de l'ordre 8 millions d'euros.
- **Une étude avant-projet pour la sécurisation des 4 nouvelles communes adhérentes** situées en Val de Meuse. Ce projet de travaux est estimé à 3 millions d'euros.

• **Début avril 2018 seront engagés des travaux de création d'un réseau d'adduction entre le réservoir de Trésauvaux et la commune des Éparges**, et la rénovation complète du réseau de distribution de la commune des Éparges. Les montant des travaux est de 500 000 euros.

• **Enfin le SIELL travaille en partenariat avec les 3 CODECOM**, Côtes de Meuse/Woëvre, du Sammiellois et du Territoire de Fresnes **sur une étude concernant le transfert des compétences eau et assainissement**. En effet la loi NOTRÉ prévoit, à horizon 2026, la création d'un service unique qui obligera le transfert de ces compétences. Cette étude porte à la fois sur des données techniques, juridiques et financières. Dans ce contexte, le SIELL se profile à acquérir la compétence assainissement.

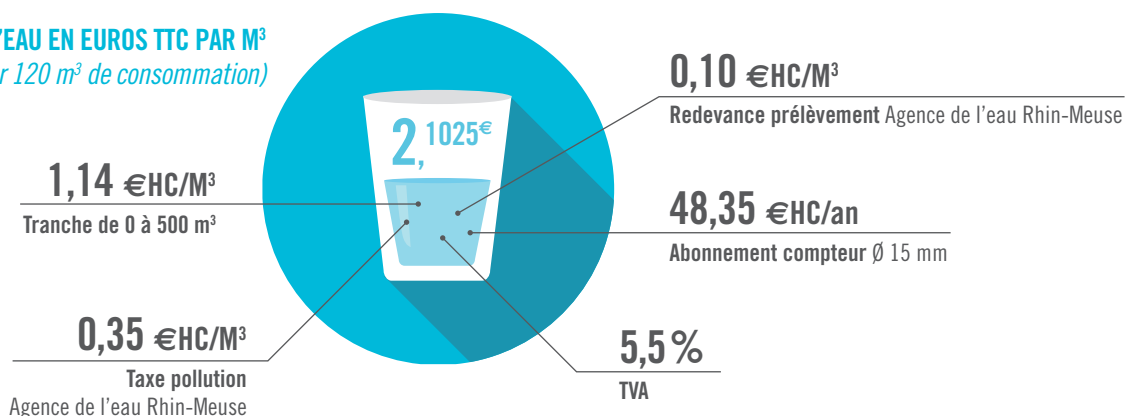
Le Syndicat Intercommunal des Eaux Laffon de Ladebat est situé au 65 rue Charles de Gaulle, 55210 Heudicourt-sous-les-Côtes

☎ 03 29 89 32 29

@ siell@orange.fr

🌐 www.suell.fr/

PRIX DE L'EAU EN EUROS TTC PAR M³ (pour 120 m³ de consommation)





Vitrail « Buisson Ardent »

Rencontre avec Olivier Chazot d'Art'Corpus

Résidant sur la commune de Buxières-sous-les-Côtes depuis 12 ans, Olivier Chazot y a ouvert son atelier de vitrailliste depuis 2 ans et demi.

Olivier s'est formé très jeune dans le métier grâce à ses 3 CAP. Il passe tout d'abord 2 CAP de vitrail et décor sur verre à Lyon chez Vitrail Saint Georges, atelier labellisé « Entreprise du patrimoine vivant » par le Ministère de la Culture. Il y reste alors 12 ans et acquiert un savoir-faire complet. Il fini d'ailleurs 1^{er} au concours artisanal du Rotary Club de Lyon en section apprenti.

Il passe ensuite un CAP en ferronnerie d'art chez un compagnon à Strasbourg. Il décide ensuite de travailler chez un menuisier-ébéniste pendant un an non pas pour acquérir une technique mais pour comprendre la façon de travailler de ces artisans.

Grâce à ses compétences il intègre pendant 12 ans une entreprise de restauration de vitraux située à Metz. En parallèle il achète au fur et à mesure du matériel professionnel ayant, depuis son apprentissage en décor sur verre, le projet de se mettre à son compte.

Après 20 ans d'expérience il décide de s'installer en Meuse et c'est un choix murement réfléchi. Pour Olivier, la Meuse est située non loin des grands pôles urbains lorrains mais aussi des régions limitrophes. De plus c'est le seul atelier professionnel de restauration de vitraux, ferronnerie d'art et ébénisterie sur toute la Meuse, ce qui lui permet de travailler sur beaucoup de projets.

Ce passionné travaille principalement sur des commandes publiques pour la restauration de vitraux, mais aussi de particuliers avec la ferronnerie et l'ébénisterie.

Ces multiples compétences lui permettent de travailler en partenariat avec d'autres artisans. L'objectif est d'apporter différentes techniques et savoir-faire sur des projets très variés. Aujourd'hui il a plus de 500 chantiers à son actif.

En meuse Olivier a notamment restauré les vitraux de l'église de Dompcevrin ou encore de Forges-sur-Meuse.

Il a également travaillé récemment pour et avec Vitrail Saint Georges sur la restauration de panneaux et la création de verrière sur la Collégiale de Vitry-le-François et sur l'église de Pargny-sur-Saulx.



Exemple de restauration

En 2017 il a travaillé sur un projet avec l'illustratrice verdunoise Redpaln. Celle-ci a produit le dessin et Olivier a réalisé le panneau avec plusieurs techniques dont le gémail (collage à froid du verre), la gravure à l'acide, ou encore la découpe du verre pour la frise. Grâce à cette œuvre nommée « Buisson ardent » ils ont remporté

le concours du travail manuel du Rotary Club de Sainte Menehould. Cette œuvre sera proposée au concours régional en 2018.

Après avoir travaillé plusieurs années avec des associations sur tout le territoire meusien, Olivier a eu envie de développer son activité sur sa commune en proposant des cours et des stages en direction des enfants et des adultes.

Le but du jeu est de travailler avec les autres artisans meusiens pour faire connaître nos savoir-faire. ”

Atelier Chazot/Art'Corpus
6, rue du gabion
55300 Buxières-sous-les-Côtes
☎ 06 81 20 80 21
✉ chazot.olivier@orange.fr
🌐 <http://atelierchazotvitrail.yolasite.com>
📍 Atelier Chazot / Art'Corpus

ACTUALITÉ //

Cours et stages de création de vitraux depuis septembre 2017 à la salle des fêtes de Buxerulles-sous-les-Côtes

À VENIR //

- > Ouverture d'une boutique d'expo-vente
- > Création d'outils de travail pour les professionnels vitrailliste

Le PETR Cœur de Lorraine souhaite valoriser les productions en circuits courts !



Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Cœur de Lorraine, territoire associant les communautés de communes Côtes de Meuse/Woëvre, du Territoire de Fresnes-en-Woëvre, du Sammiellois et de l'Aire à l'Argonne a missionnée la Chambre d'agriculture de la Meuse pour réaliser une étude agricole et alimentaire sur son territoire afin notamment de favoriser une plus grande consommation de produits agricoles issus de son territoire.

La création de cette étude a été initiée par le Plan Paysage des Côtes de Meuse, porté par la communauté de communes Côtes de Meuse/Woëvre, en association avec la communauté de communes du territoire de Fresnes-en-Woëvre.

Pour réaliser cet objectif, les agriculteurs réalisant ou ayant pour projet de réaliser une diversification en circuits courts ainsi que les porteurs de projets identifiés seront invités à répondre à une enquête réalisée par la Chambre d'agriculture **permettant notamment de quantifier les volumes de produits agricoles valorisés en circuits courts et ceux pouvant potentiellement l'être.**

Plus nous aurons de réponses, plus elles seront précises et plus nous pourrons accompagner les agriculteurs et les consommateurs de façon optimale.

Vous pourrez envoyer ou déposer ce questionnaire, soit à la Chambre d'Agriculture de la Meuse ou soit directement au PETR, selon votre choix :

✉ Par courrier :

À l'attention de Céline Veyssière
Chambre d'Agriculture de la Meuse
Les Roises
55000 Savonnières-devant-Bar

@ Par mail :

celine.veyssiere@meuse.chambagri.fr

✉ Par courrier :

PETR Cœur de Lorraine
(mêmes locaux que la communauté de communes Côtes de Meuse/Woëvre)

22 rue Raymond Poincaré
55210 Vigneulles les Hattonchâtel

@ Par mail :

tepcv.coeurdellorraine@gmail.com

Distribution de kits d'ampoules led gratuits pour les habitants du PETR Cœur de Lorraine !



Il est obligatoire de ramener, auprès de votre communauté de communes, deux ampoules usagées pour obtenir vos deux ampoules à led !

Le PETR Cœur de Lorraine, dans le cadre de sa labellisation de Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), offre en priorité aux habitants aux revenus les plus modérés de son territoire, un kit de deux ampoules led par foyer.

Ce kit est composé de deux ampoules led à culot à vis. Il vous permettra de réaliser jusqu'à 80% d'économie d'énergie (en comparaison avec deux ampoules classiques).

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour les obtenir :

- Contacter votre communauté de communes au 03 29 90 00 63.
- En parler à votre ADMR ou ILCG qui pourra faire le lien avec votre communauté de communes.



Rendez-vous dès maintenant sur www.mon-enfant.fr



Service « mon enfant »

www.mon-enfant.fr, créé par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et ses partenaires nationaux, est là pour vous conseiller, orienter vos recherches et vous aider à trouver la solution d'accueil que vous souhaitez. Le service permet aux familles de disposer d'une information personnalisée sur les différents modes d'accueil (collectifs et individuels) quel que soit leur lieu de résidence ou de travail.

Fin 2017, la Communauté de communes a signé une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Meuse pour la **mise en place de la demande de mode d'accueil de votre ou vos enfants en ligne**. Cette demande sera confiée au Relais Assistants Maternels, service chargé désormais de centraliser les demandes des familles et de les accompagner.

Cette offre de service va dans le sens souhaité par les pouvoirs publics dans le cadre du développement de l'offre d'accueil en direction des jeunes enfants.

Ce service en ligne est gratuit et mis à disposition des familles, allocataires ou non, ayant un enfant âgé de moins de six ans, ainsi qu'aux futurs parents qu'il s'agisse d'un accueil régulier, occasionnel voire d'urgence.

Concrètement, **une famille habitant sur une commune du territoire peut faire sa demande en ligne en indiquant ses besoins et souhaits d'accueil pour son enfant**. Cette famille sera recontactée pour un rendez-vous avec la responsable du Relais Assistants Maternels qui lui présentera les différents choix possibles et pourra l'accompagner dans les démarches si elle le souhaite.

Ainsi **une seule démarche est à effectuer, sans devoir se rendre dans chaque structure** pour y déposer une demande.



Exemple d'atelier qui sera mis en place.



Les rencontres intergénérationnelles Création d'un partenariat avec l'ILCG du Pays de Madine (Instance locale de coordination gérontologique)

Accompagner les enfants vers la découverte du monde extérieur fait partie intégrante du projet éducatif du centre multi accueil Pirouette.

Au quotidien l'équipe de professionnelles participe à l'éveil des enfants. Néanmoins des contraintes d'encadrement et d'organisation ne leur permettent pas d'explorer toutes les possibilités et envies qui s'offrent à elles.

En effet, lors des sorties en dehors de l'enceinte de la structure le nombre de professionnelles à mobiliser dépasse celui de l'effectif ordinaire. C'est de là qu'est née l'idée de **faire appel à des personnes bénévoles, qui, à travers une convention avec la collectivité, pourraient épauler les professionnelles dans des sorties organisées** avec un petit groupe d'enfants.

L'accompagnement avec un groupe d'enfants de moins de 3 ans consiste à surveiller de façon constante un ou deux enfants, à les aider dans les actes du quotidien et à les accompagner dans le cadre de l'activité proposée, en lien avec les professionnelles. Tout accompagnant peut prendre en charge deux enfants lors des différents trajets effectués.

Les enfants restent néanmoins sous la responsabilité du personnel de Pirouette.

Le jeudi 25 janvier 2018, une première rencontre entre des membres de l'ILCG et

les enfants et professionnels de la structure multi accueil Pirouette; un moment de partage et de plaisir autour de galettes spécialement préparées par les petits cuisiniers. À l'issue de quoi a eu lieu la signature d'une convention entre les deux présidents, Monsieur Sylvain Denoyelle (Codecom) et Monsieur Pascal Bottesini (ILCG).

L'éducatrice de jeune enfant Martine, en lien avec l'équipe de Pirouette et l'animatrice du RAM Emilie, commencent à programmer dès aujourd'hui des sorties autour de thématiques diverses (balade dans la nature, jeux de balles, parcours de motricité, matinée à la bibliothèque, musique, contes, sport...). **Les adultes disponibles pourront alors accompagner les enfants lors de ces sorties.**

Des activités communes seront aussi organisées afin de créer plus de lien intergénérationnel et de se retrouver, pour le plaisir des petits et des grands.

Les activités évolueront ensuite en fonction des aspirations, envies et propositions de chacun.



Signature de la convention avec les représentants de la Codecom et de l'ILCG du Pays de Madine. De gauche à droite : Pascal Bottesini, Président de l'ILCG, Sylvain Denoyelle, Président de la Codecom, Cécile Métadjer, directrice de la structure multi-accueil et Odile Beirens, Vice-Présidente de la Codecom en charge de la Petite Enfance.

AGENDA

Les associations peuvent nous faire part de leurs manifestations ou actions, tout au long de l'année, en contactant la Codecom.

Retrouvez les horaires et détails des manifestations sur les  réseaux sociaux...



AVRIL

29 AVRIL

Brocante à Vigneulles

Organisée par l'Amicale des Pompiers à Vigneulles.

 Sapeurs Pompiers de Vigneulles

MAI

06 MAI

Ball Trap à Hattonchâtel

Tir au sanglier courant organisé par La papoum.

13 MAI

Randonnée depuis Hattonchâtel

Organisée par Les Amis de l'Abbaye Notre Dame de l'Etanche, départ à 10h à Hattonchâtel.

 Les Amis de l'Abbaye de Dame de l'Etanche - 55

13 MAI

Vide grenier à Viéville

Organisé par l'ADDL.

16 MAI

Atelier parents/enfants

« Spécial jouets buissonniers »

À la médiathèque de Vigneulles.

 Médiathèque Intercommunale Vigneulles

18 MAI

Don du sang

À la salle polyvalente de Vigneulles.

25 MAI

Atelier « Cuisine avec les fleurs »

Animé par l'Ecomusée à la médiathèque de Vigneulles.

 Médiathèque Intercommunale Vigneulles

26 ET 27 MAI

Fête des paysans du monde

À la MFR de Vigneulles.

 MFR Vigneulles - Prévention & Sécurité

26 MAI

Portes ouvertes du CPIE de Meuse

Découvrez nos activités au travers d'ateliers nature, balades et de discussions avec l'équipe.

De 14h à 17h. Entrée libre.

 CPIE de Meuse

27 MAI

Ball trap à Hattonchâtel

Tir au sanglier courant organisé par La papoum.

27 MAI

Concert au Fort de Jouy-sous-les-Côtes.

Musicien Texo.

JUIN

2 JUIN

Randonnée

Organisée par Mains et MerVeil'.

2 JUIN

Troc Culture

De 15h à 17h à la base de loisirs à Bonzée. Entrée libre.

3 JUIN

« Jardin pour tous » à l'écomusée

De 14h à 18h à l'écomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes. 1 € ou gratuit pour les adhérents et les enfants de -15 ans.

 Ecomusée d'Hannonville

9 JUIN

Rallye photo au CPIE de Meuse à Bonzée

De 8h30 à 18h. Repas tiré du sac avec partage convivial. 5 € la journée.

 CPIE de Meuse

13 JUIN

Animation « Cahiers de dessins animés »

À la médiathèque de Vigneulles pour les 4-11 ans.

 Médiathèque Intercommunale Vigneulles

14 JUIN

Marché Bio à Vigneulles - Place Taylor

Organisé par l'AMAP, à partir de 18h.

17 JUIN

Animations du CPIE de Meuse

« Bienvenue dans mon jardin au naturel »

De 14h à 18h en Meuse. Des jardiniers amateurs ouvriront leur jardin à toutes et tous. Entrée libre.

 CPIE de Meuse

17 JUIN

Ball trap à Hattonchâtel

Tir au sanglier courant organisé par La papoum.

23 JUIN

2^e festival « Sotré et Potailoux »

Marché paysan entre Chaillon et Heudicourt-sous-les-côtes.


 La Brouette Coopérative

23 JUIN

Animations du CPIE de Meuse

« Les libellules de Meuse »

De 14h à 17h à Villers-sur-Meuse. 2 € par personne (Gratuit pour les adhérents du CPIE et les enfants de moins de 12 ans).

 CPIE de Meuse

24 JUIN

Animations du CPIE de Meuse

« La Pie grièche écorcheur, [...] »

De 10h à 12h à Mesnil-sous-les-Côtes. 2 € par personne (gratuit pour les adhérents du CPIE et les enfants de moins de 12 ans).

 CPIE de Meuse

24 JUIN

Animations du CPIE de Meuse

« À la découverte des orchidées sauvages des pelouses sèches »

De 14h à 16h30 à Heudicourt. 2 € par personne (gratuit pour les adhérents du CPIE et les enfants de moins de 12 ans).

 CPIE de Meuse

24 JUIN

Fête patronale de Creuß

30 JUIN

Tournoi de Handball sur herbe à Heudicourt

Organisé par l'AS Vigneulles Handball.

30 JUIN

Gala de danse

Organisé par Les Amis de la Danse à l'espace

« La Loco » à Thiaucourt.

 Association Les Amis de la Danse de Vigneulles

30 JUIN

Soirée dégustée à l'Abbaye

Autour des thèmes fées, elfes et sorcières à l'abbaye organisée par Les Amis de l'Abbaye Notre Dame de l'Etanche.

 Les Amis de l'Abbaye de Notre Dame de l'Etanche - 55

Communauté de communes Côtes de Meuse/Woëvre

22 rue Raymond Poincaré - 55210 Vigneulles-lès-Hattonchâtel - Tél. 03 29 90 00 60 - Fax. 03 29 90 00 61

Le mag' #10 - AVRIL 2018 - 3500 exemplaires.

Responsable de la rédaction et de la publication : Sylvain DENOYELLE

Rédaction : les élus et les agents de la Communauté de Communes Côtes de Meuse/Woëvre.

Crédits photos : Codecom Côtes de Meuse/Woëvre, Fotolia, Isabelle Bomey.

Conception graphique : Isabelle Bomey (55210) / www.isabelle-bomey.com

Impression en France sur du papier recyclé : Novaprint - Verdun.